

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Autorisation environnementale

Installation soumise à autorisation administrative
au titre du code de l'environnement dans le domaine de l'eau

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (SERS) en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation pour l'aménagement du lotissement "Smartdorf" (ou « Schwemmloch ») à LA WANTZENAU.

L'enquête publique, d'une durée de 33 jours, se déroulera du **lundi 24 juin** au **vendredi 26 juillet 2019** inclus, en mairie de LA WANTZENAU.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions, ou portant refus d'autorisation environnementale.

La Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Denis KAUFMANN, Responsable du développement Agence Architecture retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet est assorti :

- d'une étude d'impact,
- des avis de l'Autorité Environnementale,
- de la réponse de l'exploitant aux avis de l'Autorité Environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet pourra être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie de LA WANTZENAU aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, à la mairie de LA WANTZENAU aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Communes-J-K-L> sous la rubrique LA WANTZENAU Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (SERS) - Aménagement du lotissement "Smartdorf".

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de LA WANTZENAU aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de LA WANTZENAU 11-13 Rue des Héros – 67610 LA WANTZENAU,
- par voie électronique sur l'adresse mail dédiée : pref-autorisation-environnementale@bas-rhin.gouv.fr en mentionnant comme objet «SERS – Lotissement Smartdorf».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables à la mairie de LA WANTZENAU.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle citée supra pour le dossier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la mairie de LA WANTZENAU aux jours et heures suivants :

- lundi 24 juin 2019 de 09 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 03 juillet 2019 de 15 h 00 à 18 h 00,
- mercredi 10 juillet 2019 de 09 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 18 juillet 2019 de 09 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 26 juillet 2019 de 15 h 00 à 18 h 00.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport papier et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de LA WANTZENAU, à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°104) et par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de Monsieur Sébastien BRUXER, chef du projet « Lotissement Smartdorf » (ou « Schwemmloch ») auprès de la Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (SERS) par :

- téléphone : 03.88.37.88.88.
- courrier adressé au siège de la société : 10, rue Oberlin – BP 50011 – 67080 STRASBOURG Cedex

Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

* * *